

Laurent HERY  
Délégué du personnel  
Délégué syndical SUD Logement Social

Monsieur le Directeur Général  
Allier Habitat - OPH  
27, rue de Villars  
03000 MOULINS

Courrier déposé au siège

Objet : réponse à votre courrier du 9 mars 2018 relatif à la non-tenue de la réunion accords du 23/02/2018

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier en date du 9 mars dernier, accompagné du constat de non tenue de la réunion "accords" du 23/02/2018.

Je dois vous avouer qu'il m'a fallu du temps pour "digérer" cette communication qui semble reposer sur le vieil adage "la meilleure défense c'est l'attaque".

Vous stigmatisez notre attitude "peu constructive" en soulignant que notre refus de siéger à cette réunion n'était pas justifié.

Pour vous la solidarité avec un salarié qui nécessite une défense face à sa hiérarchie ne relève pas de la délégation syndicale.

C'est pourtant l'une de ses plus importantes raisons d'être ...

Nous ne sommes pas dupes des harcèlements répétés à l'encontre de plusieurs personnels d'Allier Habitat dont Pascale Gaydier, chargée de communication et déléguée syndicale.

La non validation de ses congés jusqu'à la veille de son départ à l'étranger et la mise en balance de cette validation avec la production d'un document la veille du départ s'apparente plus à un abus de pouvoir qu'à une saine gestion du personnel.

Vous reprochez notre réaction ponctuelle à une situation particulière qui selon vous défavoriserait tout le personnel qui s'impatiente sur les accords à venir. Vous me permettez de douter de cette soi-disant impatience du personnel à perdre entre 1 et 4 jours de congés en échange d'un hypothétique intéressement... d'autant plus hypothétique au vu des circonstances actuelles (Loi de Finance et RLS, Projet de Loi ELAN et fusions/rapprochement OPH, CGLLS, déménagement du siège, création de postes à "gros salaires").

Par ailleurs et comme je vous l'avais dit le matin du 23/02/2018, cette réunion "accords" ne comportait pas d'ordre du jour et nous n'avons reçu aucun document de travail dans les jours précédents. Je le répète, notre charge de travail est suffisamment lourde pour ne pas perdre de temps en réunions stériles.

Comme à l'accoutumé, nous attendons en vain les documents révisés, les informations obligatoires (BDES, plan de formation), les consultations du CE sur toutes les décisions modifiant les conditions de travail,... Je vous rappelle que nous réclamons un accord sur l'astreinte depuis le mois de novembre 2017 et qu'à ce jour il n'est toujours pas achevé alors que cette astreinte est active depuis plus d'un trimestre.

Non Monsieur le Directeur Général, je ne sais pas tout votre attachement à faire avancer les négociations au sein d'Allier Habitat. Je sais surtout que son personnel souffre de plus en plus d'une gestion désastreuse des ressources humaines, d'un manque de reconnaissance du travail de l'ensemble des salariés, voir d'une dévalorisation intra et extra muros.

Il est certain que les facteurs extérieurs n'arrangent pas la situation, mais il règne depuis des mois dans notre entreprise une très mauvaise ambiance alimentée par un nombre croissant d'attaques de son personnel, sanctions à l'appui;

- Blâmes (à l'encontre de personnel relevant du code FPT que je ne maîtrise pas)
- avertissements (bien que le règlement intérieur ne soit pas encore applicable),
- entretiens individuels avec menaces à peine voilées (évoqueries répétées de rupture conventionnelle),
- propos sibyllins à caractère injurieux sur les corrections des courriers
- ...

Tout concourt actuellement au désengagement général du personnel qui ne supporte plus les brimades et remarques désobligeantes d'une gouvernance donnant plutôt l'impression de mépriser le personnel que de le défendre tant au dehors qu'au dedans.

Monsieur le Directeur Général, c'est sans espoir que je vous réponde et vous prie d'agréer mes salutations syndicales.

Laurent HERY  
Délégué du personnel  
Délégué syndical SUD Logement Social

Copie à : Monsieur GALLET, Inspecteur du Travail – Madame GAYDIER, déléguée syndicale CFDT Interco